

# Ébauche du profil du canton de Hornepayne, en Ontario

APM-REP-06144-0007

## INTRODUCTION

Ce profil du canton de Hornepayne (Hornepayne) a été dressé dans le cadre de la participation de cette collectivité au programme *En savoir plus* de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN). Ce programme est offert aux collectivités qui ont manifesté l'intérêt d'explorer et, potentiellement, d'accueillir le Projet de la Gestion adaptative progressive (GAP), qui comprend la construction d'un dépôt géologique en profondeur et d'un centre d'expertise aux fins du plan de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien.

Le présent document réunit des informations sur la collectivité, son histoire, ses aspirations et ses conditions de vie récentes. Les informations contenues dans ce rapport ne constituent pas une évaluation en aucune sorte; elles ont plutôt pour but de broser un portrait actuel de la collectivité. Ce portrait peut servir de point de départ à des discussions au sein de la collectivité concernant la façon dont d'éventuels projets pourraient être mis en œuvre dans la collectivité et concernant la mesure dans laquelle un projet pourrait contribuer au bien-être à long terme de la collectivité, y compris le Projet de la GAP. Le Projet de la GAP ne sera mis en œuvre que dans une collectivité qui aura déterminé, après mûre réflexion, que le projet est susceptible de contribuer à son bien-être et, après qu'une série d'études détaillées aura été réalisée pour confirmer la sûreté et le caractère approprié d'un site, aura exprimé son consentement éclairé à l'hébergement du projet. Au fil du temps, les collectivités de la région environnante devront également participer au processus d'apprentissage.

Ce profil est conçu de manière à décrire les caractéristiques de la collectivité en fonction de cinq aspects différents :

- L'aspect humain : les compétences, les connaissances et les services essentiels qui contribuent au bien-être de la collectivité;
- L'aspect économique : les ressources monétaires ou financières qui contribuent au bien-être de la collectivité;
- L'aspect de l'infrastructure : l'infrastructure physique de base qui contribue au bien-être de la collectivité;
- L'aspect social : les activités sociales et communautaires auxquelles participent les citoyens ainsi que les ressources utilisées qui contribuent au bien-être de la collectivité;
- L'aspect de l'environnement naturel : la nature et l'environnement naturel importants pour le bien-être de la collectivité.

Dans ce document, le terme « capital » est utilisé pour désigner les caractéristiques de la collectivité, cela à fin de mettre en relief leur importance et de préparer le terrain pour une discussion élargie et holistique sur les façons dont la collectivité pourrait être touchée par le Projet de la Gestion adaptative progressive ou par d'autres projets d'envergure que la collectivité pourrait vouloir considérer. Cette discussion sur les caractéristiques de la collectivité qui contribuent à la vie de ses résidents pourra aussi aider la collectivité à relever d'autres aspects importants qui devraient également être considérés.

Les informations et les données utilisées pour établir ce profil ont été colligées à partir d'une combinaison de sources, notamment :

- de documents et de statistiques auxquels le public a accès;
- de données et d'informations fournies par la collectivité;
- de constats découlant de discussions avec le comité de liaison communautaire et d'entretiens avec les dirigeants de la collectivité;
- de visites et d'observations d'experts-conseils.

Bien que ce profil fasse référence à d'autres collectivités de la région, ces références n'ont pour but que de compléter le profil et de fournir un contexte aux discussions.

Ce profil s'appuie également sur des données de recensement de Statistique Canada (colligées par intervalles de cinq ans, soit en 1996, 2001, 2006 et plus récemment en 2011 [recensement et l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM)]). Lorsque l'ENM 2011 n'offre pas les données voulues, une mention est ajoutée pour indiquer que les données de 2006 ont été recueillies il y a sept ans. Dans certains cas, les données sont limitées par le niveau de détail fourni (par exemple, les données peuvent être arrondies<sup>1</sup> ou supprimées par Statistique Canada en raison de la faible taille des échantillons) ou du type de données colligées au cours d'une année particulière. Aucune donnée de l'ENM 2011 n'est disponible pour Hornepayne<sup>2</sup>. Dans certains cas, des informations supplémentaires ont pu être obtenues d'autres sources, y compris des activités de dialogue menées au cours de l'Évaluation sur le bien-être de la collectivité réalisée dans le cadre de la Phase 1 des Évaluations préliminaires.

Le programme *En savoir plus* de la SGDN vise à promouvoir la collaboration et le partage de savoirs entre la SGDN et la collectivité à tous les stades de réflexion et de décision. Les efforts de la SGDN pour mieux connaître et comprendre la collectivité, ses aspirations et ses conditions de vie actuelles se poursuivront pendant toute la durée de la participation de la collectivité de Hornepayne au programme *En savoir plus*.

---

<sup>1</sup> Dans une optique de confidentialité, Statistique Canada applique une méthode d'arrondissement aléatoire à toutes les données du recensement afin d'éviter que les données statistiques puissent être associées à une personne identifiable. Selon cette méthode, toutes les données, y compris les totaux et les marges, sont arrondies aléatoirement vers le haut ou vers le bas jusqu'à un multiple de « 5 » et, dans certains cas, de « 10 ». Par conséquent, la somme d'un jeu de données ne concordera peut-être pas avec le total, et la somme des pourcentages, qui sont calculés d'après des chiffres arrondis, ne correspondra pas nécessairement à 100 %. L'incidence de cette méthode est particulièrement perceptible dans le cas des petits nombres. En effet, il est possible que les petits chiffres perdent leur précision et que les pourcentages calculés selon ces chiffres ne représentent pas la population indiquée. Dans de tels cas, l'addition des pourcentages d'un tableau pourrait totaliser plus ou moins que 100 % et il est conseillé au lecteur d'interpréter les constats avec prudence.

<sup>2</sup> L'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour Hornepayne a été supprimée par Statistique Canada en raison de la faible qualité des données (taux de réponse inférieur à 50 %). L'Enquête nationale auprès des ménages est un complément à la collecte de données du recensement et est conçue pour fournir des renseignements sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques des Canadiens ainsi que de l'information au sujet des logements qu'ils occupent. Il s'agit d'un sondage à participation volontaire (contrairement au recensement, qui est à participation obligatoire).